Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

BREVET PROFESSIONNEL

AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

SESSION 2026

SOUS-ÉPREUVE U11 : PRISE EN CHARGE D'UN SITE

Coefficient : 4 Durée : 4 heures

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet. Une calculatrice conforme à la consigne est autorisée.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : ANALYSE FONCTIONNELLE ET RÉGLEMENTAIRE (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : ÉTUDE TECHNIQUE ET CALCULS DU DISPOSITIF (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : ORGANISATION OPÉRATIONNELLE ET PROTOCOLE (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 4 : PRÉVENTION ET SÉCURITÉ DES INTERVENANTS (5 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1, DR 2) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : SOCIÉTÉ VIGIE ATLANTIQUE, AGENCE DE NANTES, POUR LE COMPTE DE LOGIOUEST, PLATEFORME LOGISTIQUE DE CARQUEFOU (LOIRE-ATLANTIQUE)

La société Vigie Atlantique doit proposer l'organisation de la sécurité du site LogiOuest, une plateforme de stockage et de préparation de commandes ouverte en continu. Vous êtes chargé de recueillir les données utiles, d'analyser les risques et de préparer les consignes du dispositif de surveillance pour la période de nuit.

Le dispositif demandé couvre les accès, les abords du bâtiment et les zones extérieures de stockage. Il doit assurer le contrôle des entrées, la détection et le signalement des incidents, ainsi que l'alerte des services compétents. Les agents interviennent dans le cadre de leurs missions et de leurs compétences ; ils ne se substituent ni aux secours publics ni aux responsables de l'entreprise.

Le site est exploité par 80 salariés en journée et par 12 salariés de nuit. Le cahier des charges prévoit deux postes simultanés de surveillance de 18 h à 6 h, tous les jours : un poste au contrôle d'accès et un poste mobile chargé des rondes et de la levée de doute. Les calculs seront arrondis au centième lorsque nécessaire. Les documents DT 1 à DT 3 constituent les données de référence du sujet.

PARTIE 1 : ANALYSE FONCTIONNELLE ET RÉGLEMENTAIRE (5 points)

Recueil des données, identification et hiérarchisation des risques

À partir de la situation décrite et des documents DT 1 et DT 2, établissez une analyse des risques adaptée à la période de nuit. Pour la cotation demandée, appliquez exclusivement l'échelle et la méthode fournies dans le DT 2.

1.1 (1 point) Relevez deux éléments du cahier des charges qui déterminent directement l'organisation du dispositif de surveillance de nuit. Pour chacun, indiquez la conséquence pratique sur le service à organiser.

1.2 (2 points) Dans le DR 1, retenez trois situations dangereuses parmi celles du DT 2. Pour chacune, indiquez l'événement redouté, une conséquence possible, puis calculez la criticité initiale selon la formule fournie. Justifiez chaque cotation par un élément concret du dossier.

1.3 (2 points) Classez les trois risques cotés à la question 1.2 par ordre de priorité de traitement. Désignez le risque prioritaire et justifiez ce choix en vous appuyant sur les données du site et sur les exigences de prévention indiquées dans le DT 2.

PARTIE 2 : ÉTUDE TECHNIQUE ET CALCULS DU DISPOSITIF (5 points)

Exploitation des dimensions du site, de la fréquentation et des besoins en personnel

Utilisez les dimensions du DT 1 et les données de fonctionnement du DT 2. Présentez les calculs, les unités et les résultats arrondis selon les consignes générales.

2.1 (1,5 point) Calculez la superficie totale de la parcelle rectangulaire et son périmètre. Calculez ensuite la superficie de la zone extérieure de stockage et celle du parking. Donnez les résultats en mètres carrés et le périmètre en mètres.

2.2 (1,5 point) Le contrôle d'accès reçoit 120 arrivées de véhicules réparties régulièrement sur une plage de 2 heures. Le temps moyen de traitement d'une arrivée est de 45 secondes. Calculez le débit horaire théorique du poste, le nombre moyen d'arrivées par heure et le taux d'occupation du poste. Concluez sur la capacité théorique à traiter ce flux en précisant une limite opérationnelle.

2.3 (1 point) Calculez le volume mensuel de présence d'agent demandé par le cahier des charges, sur la base de 30 jours et de deux postes simultanés de 12 heures par jour. À partir de la base de planification de 151,67 heures par agent et par mois fournie au DT 2, calculez le nombre minimal d'équivalents temps plein correspondant, arrondi à l'entier supérieur. Indiquez une limite de ce calcul pour établir un effectif réel.

2.4 (1 point) Le coût horaire facturé est de 24,00 euros par poste et par heure. Calculez le coût mensuel prévisionnel des deux postes sur 30 jours. Présentez l'opération et le résultat en euros.

PARTIE 3 : ORGANISATION OPÉRATIONNELLE ET PROTOCOLE (5 points)

Répartition des missions, rondes et transmission des informations

Le dispositif comprend deux agents présents simultanément de 18 h à 6 h. Le poste fixe ne doit pas être laissé sans surveillance. Le poste mobile effectue les rondes et peut être appelé pour une levée de doute. Toute anomalie est transmise au chef de poste et consignée dans la main courante.

3.1 (2 points) Proposez une organisation des missions des deux agents sur une période de service. Précisez les responsabilités du poste fixe et du poste mobile, les modalités de coordination et la façon de maintenir la surveillance du contrôle d'accès pendant une levée de doute. Votre proposition doit respecter les deux postes simultanés prévus au cahier des charges.

3.2 (1,5 point) Une ronde pédestre suit le périmètre rectangulaire de la parcelle, soit la distance calculée à la question 2.1. La vitesse de marche retenue pour la planification est de 1 m/s et un arrêt de contrôle de 30 secondes est effectué à chacun des quatre angles. Calculez la durée minimale théorique d'un tour complet, en minutes et secondes. Indiquez deux raisons pour lesquelles la durée réelle peut être supérieure.

3.3 (1,5 point) Rédigez la conduite à tenir, dans l'ordre, lorsqu'une alarme signale une intrusion possible dans la zone extérieure de stockage. Votre procédure doit intégrer la vérification de l'information, la coordination entre agents, la protection des personnes, les critères d'alerte des secours ou des forces de l'ordre et la traçabilité de l'événement.

PARTIE 4 : PRÉVENTION ET SÉCURITÉ DES INTERVENANTS (5 points)

Prévention des risques professionnels et limites d'intervention

Les agents effectuent des rondes nocturnes sur des cheminements parfois humides. La circulation de chariots élévateurs est possible à proximité du bâtiment. Le document DT 3 précise les équipements disponibles et les consignes applicables sur le site.

4.1 (2 points) Identifiez deux risques professionnels auxquels l'agent mobile est exposé pendant une ronde de nuit. Pour chaque risque, indiquez une cause issue du dossier et une conséquence possible.

4.2 (2 points) Proposez, pour chacun des deux risques identifiés à la question 4.1, une mesure de prévention collective ou organisationnelle et une mesure individuelle. Distinguez clairement les mesures de prévention à mettre en place par l'entreprise des équipements portés par l'agent.

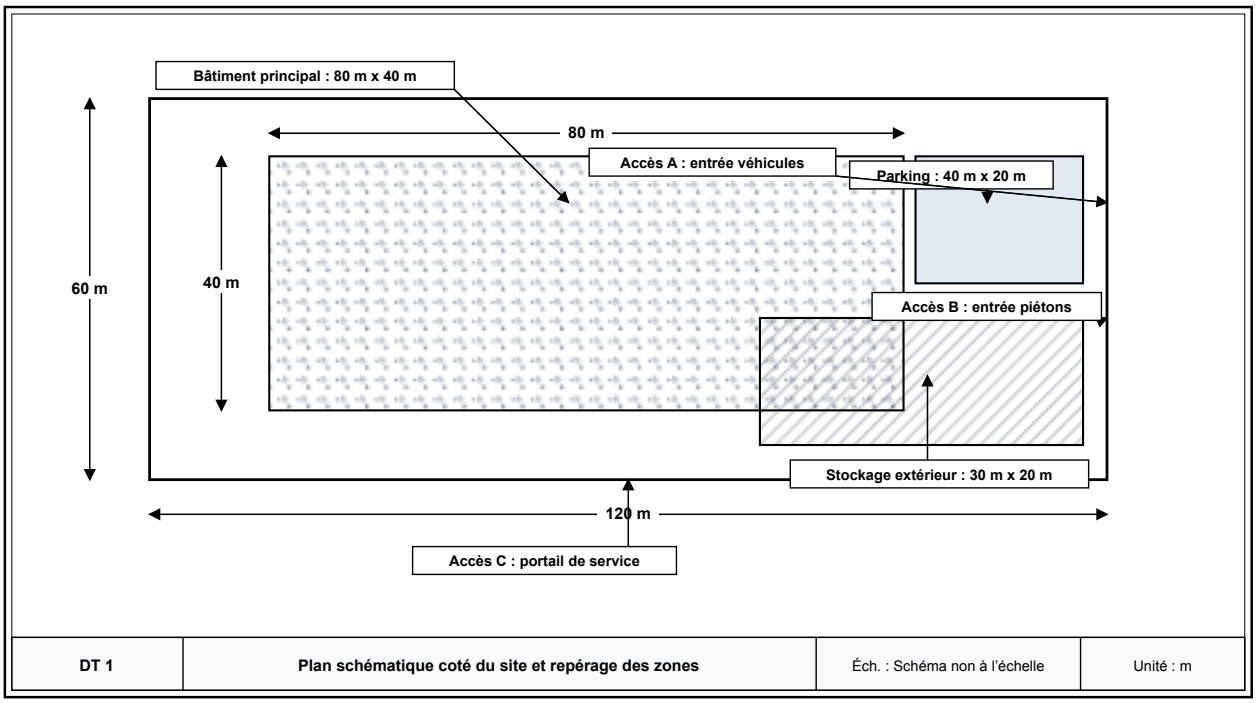
4.3 (1 point) Un agent découvre une personne blessée dans la zone de circulation des chariots. Indiquez les premières actions à réaliser dans l'ordre, les informations à transmettre lors de l'alerte et une action que l'agent ne doit pas entreprendre s'il n'est pas compétent ou si la zone demeure dangereuse.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : PLAN COTÉ DE LA PLATEFORME LOGIOUEST

Plan schématique non destiné à l'exécution de travaux. Les dimensions écrites font foi et ne doivent pas être mesurées sur le dessin. La parcelle est rectangulaire et mesure 120 m sur 60 m. Le bâtiment principal mesure 80 m sur 40 m. La zone extérieure de stockage mesure 30 m sur 20 m et le parking mesure 40 m sur 20 m. Les trois accès identifiés sont situés sur la clôture périphérique. Le bâtiment, la zone de stockage extérieure et le parking sont représentés selon leur implantation relative.



Les cotes écrites prévalent sur les dimensions graphiques. Les repères A, B et C désignent les accès.

DT 2 : DONNÉES D'EXPLOITATION, COTATION DES RISQUES ET CADRE DE PRÉVENTION

Effectifs et activité : 80 salariés sont présents en journée et 12 salariés travaillent de nuit. Le contrôle d'accès traite 120 arrivées de véhicules sur une plage de 2 heures lors d'une nuit représentative. Le temps moyen de traitement d'une arrivée est de 45 secondes. Le marché prévoit deux postes simultanés de 12 heures par jour, tous les jours. Pour le calcul indicatif d'effectif, la base de planification retenue dans le dossier est de 151,67 heures par agent et par mois. Le coût facturé est de 24,00 euros par poste et par heure. Ces données de calcul ne constituent pas à elles seules un dimensionnement contractuel complet.

Méthode de cotation propre au sujet : la probabilité P est cotée de 1 à 4 et la gravité G de 1 à 4. La criticité C est calculée par la relation $C = P \times G$. Une criticité de 1 à 3 est faible, de 4 à 7 est modérée, de 8 à 11 est importante et de 12 à 16 est majeure. Cette grille est un outil d'analyse fourni pour l'épreuve et ne constitue pas une échelle réglementaire universelle.

Références de prévention : l'employeur évalue les risques et met en œuvre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs, conformément aux principes généraux de prévention du Code du travail, notamment les articles L. 4121-1 et L. 4121-2. Les mesures doivent être adaptées aux risques constatés et privilégier la prévention à la source, la protection collective et l'organisation du travail. Les agents de sécurité agissent dans le cadre de leurs missions, des consignes du site et des règles applicables à leur activité.

Situations dangereuses observées ou signalées

Situation dangereuse	Faits utiles	Événement redouté
Intrusion par la zone extérieure de stockage	Clôture masquée par des palettes sur une partie du côté est ; alarme de zone présente	Intrusion, vol ou confrontation avec une personne présente sur le site
Déplacement nocturne à pied	Cheminement extérieur parfois humide après nettoyage ; éclairage irrégulier près du portail C	Glissade, chute ou blessure
Circulation d'engins	Des chariots élévateurs circulent à proximité du bâtiment ; visibilité réduite à certains angles	Collision entre un piéton et un engin
Accès non autorisé par le portail de service	Le portail C est utilisé pour des livraisons et doit rester fermé hors passage autorisé	Entrée d'une personne ou d'un véhicule non autorisé

Données recueillies lors de la visite préparatoire du site.

Échelle de cotation fournie

Valeur	Probabilité P	Gravité G
1	Rare	Blessure légère ou dommage mineur
2	Peu probable	Blessure nécessitant des soins ou dommage limité
3	Probable	Blessure avec arrêt de travail ou dommage important
4	Très probable	Blessure grave ou conséquence majeure

Utiliser ces niveaux pour les questions de la partie 1.

DT 3 : CONSIGNES DE SITE ET MOYENS DISPONIBLES

Le poste de contrôle dispose d'un téléphone, d'un moyen radio en liaison avec l'agent mobile, d'un registre de main courante et des coordonnées internes du responsable de site. Une alarme technique signale les ouvertures de la zone extérieure de stockage. Les deux accès principaux sont éclairés ; l'éclairage du cheminement proche du portail C est irrégulier. Des gilets haute visibilité, des chaussures de sécurité antidérapantes et des lampes portatives sont disponibles. Aucun agent de sécurité n'est désigné comme sauveteur secouriste du travail pour le service de nuit. Le responsable de site indique la présence de deux salariés titulaires d'une formation de premiers secours en journée uniquement.

En cas de danger immédiat, l'agent se met en sécurité, alerte les services compétents et suit les consignes d'intervention du site. Il ne pénètre pas dans une zone dangereuse pour laquelle il ne dispose ni des compétences ni des moyens adaptés. Toute anomalie, action entreprise, heure d'alerte et transmission doit être tracée dans la main courante selon les procédures du site.

Moyens et contraintes opérationnelles

Élément	Donnée disponible	Point de vigilance
Communication	Téléphone au poste et radio entre les deux agents	Vérifier le fonctionnement au début du service
Détection	Alarme technique sur la zone extérieure de stockage	Une alarme constitue un signal à vérifier, pas une confirmation d'intrusion
Équipements individuels	Gilet haute visibilité, chaussures antidérapantes, lampe portative	Contrôler l'état et porter les équipements adaptés à la mission
Secours internes	Deux salariés formés présents en journée uniquement	Aucun secouriste du travail désigné pour le service de nuit
Traçabilité	Main courante et coordonnées du responsable de site au poste	Noter les heures, faits observés, actions et transmissions

Informations communiquées par l'exploitant avant la prise de service.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Tableau d'analyse et de cotation des risques, questions 1.2 et 1.3 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter les cellules marquées « ... ». Utiliser les données des DT 1 et DT 2. La criticité est calculée selon la méthode fournie au DT 2. Indiquer une justification concise pour chaque cotation.

Analyse des risques de la période de nuit

Situation dangereuse retenue	Événement redouté et conséquence possible	P	G	C = P x G	Justification de la cotation	Rang de priorité
.....	.....	...	...	.....	.....	.....
.....	.....	...	...	.....	.....	.....
.....	.....	...	...	.....	.....	.....

Une ligne par situation dangereuse retenue.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Feuille de calcul et organisation du service, questions 2.1 à 2.4 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter directement le tableau. Faire apparaître les opérations, les unités et les arrondis demandés. Ajouter les limites ou commentaires dans la dernière colonne.

Résultats des calculs professionnels

Question	Grandeur recherchée	Calcul et unité	Résultat	Commentaire ou limite
2.1	Superficie de la parcelle et périmètre	.....	.....	.....
2.1	Superficie du stockage extérieur et du parking	.....	.....	.....
2.2	Débit horaire, arrivées par heure et taux d'occupation	.....	.....	.....
2.3	Volume mensuel de présence et équivalents temps plein	.....	.....	.....
2.4	Coût mensuel prévisionnel	.....	.....	.....

Les données nécessaires figurent dans le contexte et les DT 1 à DT 2.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.